

## REOUVERTURE DES SALLES PROTOCOLE A PARTIR DE MAI 2021

**Pour la santé de tous, merci de respecter scrupuleusement les mesures suivantes :**

### PORT DU MASQUE

Port du masque obligatoire (chirurgical ou en tissu de catégorie 1)  
dès l'âge de 11 ans, fortement recommandé dès l'âge de 6 ans.



### GESTES BARRIERES

Ne pas se serrer les mains,  
Eternuer ou tousser dans son coude ou dans un mouchoir,  
Utiliser des mouchoirs à usages uniques et les jeter,  
Eviter de se toucher le visage,  
Ne pas entrer dans le bâtiment en cas de symptômes.



### LAVAGE DES MAINS

Se laver les mains avec du savon ou du gel hydro alcoolique  
à l'entrée et à la sortie du bâtiment.



### DISTANCIATION

Eviter les regroupements,  
Dès que possible, conserver une distanciation d'un mètre entre personnes.  
Une jauge sera fournie par le service **Sports-Animation et Vie Associative** pour le nombre de  
personnes par salles en fonction de la période.

### AERATION




Aérer fréquemment la salle par l'ouverture des fenêtres ou portes.



### DESINFECTION

Désinfecter les objets communs avant et après utilisation (désinfectant à la charge des utilisateurs).

### CONSOMMATION BOISSONS / ALIMENTS

A partir du 19 mai 2021		Les consommations doivent être prises en <b>extérieur</b> par <b>table de six personnes assises maximum</b> , en position <b>assise</b> . A l'intérieur, elle devra se faire de façon isolée. <i>La consommation au bar, le cas échéant, est proscrite.</i>
A partir du 9 juin 2021		Il sera possible de consommer à l' <b>intérieur</b> des bâtiments, par <b>table de six personnes assises maximum</b> , en position <b>assise avec une jauge de 50 % de l'effectif</b> (cf. Information du service <b>Sports-Animation et Vie Associative</b> ). <i>La consommation au bar, le cas échéant, est proscrite.</i>
A partir du 30 juin 2021		Le protocole en vigueur devra être respecté.